***Financement des filières fossiles et divulgation volontaire d’information sociétale et environnementale : Test de l’hypothèse de légitimité dans le secteur bancaire.***

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé :** | **Abstract :** |
| Les déterminants de la divulgation volontaire d’information (DVI) sociétale et environnementale sont très peu étudiés dans le contexte particulier du secteur bancaire, notamment l’impact de la performance environnementale. Cet article analyse cette relation via les financements alloués aux filières fossiles par un échantillon de 35 banques internationales (période 2016-2019) sur des indicateurs de DVI sociétale et environnementale. Les résultats corroborent l’hypothèse de légitimité : les banques renforcent leur communication extra-financière lorsqu’elles augmentent leurs financements aux secteurs des énergies fossiles. Le lien performance-DVI est influencée par l’origine géographique des banques et la politique environnementale des Etats.  Mots clés : Divulgation volontaire d’information sociétale et environnementale, performance environnementale, secteur bancaire, théorie de la légitimité. | The determinants of voluntary societal and environmental disclosure (VSED) have been little studied in the specific context of the banking sector, particularly the impact of environmental performance. This paper analyzes this relationship via financing allocated to fossil fuels firms by a sample of 35 international banks (period 2016-2019) on VSED indicators. The results corroborate the legitimacy hypothesis: banks optimize their extra-financial communication when they increase their financing of the fossil fuel sector. The link between performance and VSED is influenced by the geographical origin of the banks and the environmental policy of the home country.  Key words : Social and environmental voluntary disclosure, environmental performance, banking industry, legitimacy theory. |

**1 Introduction**

Il semble désormais partagé et acquis que le réchauffement climatique est dû quasi-exclusivement aux activités humaines et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) : il atteint déjà +1°C par rapport à l’ère préindustrielle (Gillett et al. 2021). La combustion des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) pour différents usages (électricité, transport, industries…) est la principale cause d’émission de GES, et particulièrement de CO2. Malgré cette causalité démontrée, plusieurs rapports récents mettent en évidence les investissements encore colossaux réalisés et à venir dans ces sources d’énergie (*Global Witness*, Avril 2019, *The Carbon Tracker Initiative*, mars 2020[[1]](#footnote-1)).

Financeurs directs et indirects de l’économie réelle (prêts accordés aux particuliers, aux entreprises, aux gouvernements, gestion d’actifs, souscription de titres, investissements, épargne des particuliers), les banques ont un rôle crucial à jouer dans la lutte contre le dérèglement climatique. Ces dernières années ont vu se multiplier les engagements et initiatives du secteur bancaire et financier pour intégrer les enjeux environnementaux[[2]](#footnote-2) : *Green Bond Principles*, GBP, *Banking Environment Initiative* BEI, *Principles for Responsible Banking* PRB, *Carbon Principles*, *Partnership for Carbon Accounting Financials* PCAF, *Principles for Responsible Investment* PRI, *Task Force on Climate-related financial Disclosures*TFCD, UNEP *Finance Initiative*. Pourtant, malgré une prise de conscience évidente, des études récentes tendent à démontrer que les performances environnementales des banques demeurent perfectibles : *Rainforest Action Network* RAN, mars 2020, sur les banques internationales, *ShareAction*, avril 2020, sur les banques européennes et *Oxfam*, octobre 2020, sur les banques françaises[[3]](#footnote-3).

Cette recherche s’intéresse à la relation entre la performance et la divulgation volontaire d’information (DVI), sociétale et environnementale, dans le secteur bancaire. L’intérêt de cette problématique est multiple : 1/ la DVI extra-financière oriente les flux des investisseurs et possède un réel impact sur la valeur de la firme (Dhaliwal et al. 2011 ; De Villiers et Marques 2016 ; De Séverac et Guinchard-Nascimento 2018) ; 2/ la fiabilité des données carbone pose question car souvent déclaratives et peu vérifiées et la performance environnementale demeure complexe à calculer dans le cas des banques (Gerardi et al. 2015 ; Teubler et Kühlert 2020) ; 3/ un décalage semble exister entre les stratégies de communication environnementale des banques et la réalité de leurs performances actuelles.

Les hypothèses liées à l’influence de la performance sur la DVI sont issues principalement de la théorie du signal (Akerlof 1970 ; Clarkson et al. 2008) et de la théorie de la légitimité (Patten 1992 ; Suchman 1995). L’hypothèse du signal prévoit que les banques aux performances élevées souhaitent se démarquer des autres en accentuant la DVI, quantitativement et qualitativement. Symétriquement, les banques peu vertueuses communiqueront moins et ne feront qu’accroître l’asymétrie d’information. Actant l’existence d’un contrat social entre la banque et la société dans son ensemble, l’hypothèse de la légitimité prévoit quant à elle que la DVI puisse servir à rétablir, maintenir ou améliorer le degré de légitimité des activités de la firme. Des secteurs très polluants feraient le choix d’augmenter le volume voire la qualité de leur information et de brouiller le signal émis pour répondre aux attentes sociétales (Bui et al. 2020). Les deux champs théoriques prédisent donc des sens opposés pour la relation entre performance environnementale et DVI extra-financière : relation positive pour le signal, négative pour la légitimité.

Les caractéristiques spécifiques des banques (poids dans l’économie réelle, réputation à restaurer, internationalisation, multiplicité des parties prenantes, exposition médiatique, visibilité sur les marchés) tendent à souligner leur besoin de légitimité. A partir d’un échantillon de 35 banques internationales issu du rapport RAN sur la période 2016-2019 (140 observations en données de panel), l’impact de l’empreinte carbone des banques sur la DVI est analysé. La performance environnementale est appréciée à l’aune des financements accordés aux entreprises des filières des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon). La DVI est estimée grâce aux engagements sociétaux et environnementaux communiqués par les banques via leurs sites internet (source *BankTrack*, indicateurs plutôt quantitatifs) et à des scores déduits des rapports *Global Reporting Initiative* GRI, et *Carbon Disclosure Project* CDP, plutôt qualitatifs. Le choix de quatre variables de DVI est justifié par la complémentarité des deux enjeux, sociétal et environnemental, et la nécessaire prise en compte de la variété des indicateurs existants.

Les ajustements des modèles de régression confirment l’hypothèse de légitimité : l’augmentation des financements fossiles entraîne une accentuation de la DVI sociétale et environnementale, plutôt en volume qu’en qualité. La relation est stable et robuste pour les deux indicateurs de volume de DVI, alors qu’elle ne semble significative pour la variable de qualité de la DVI environnementale que pour les banques non européennes de plus grande taille. Ainsi, l’origine géographique et la taille des banques font varier l’intensité de la relation performance-DVI. Parmi les autres déterminants de la DVI issus de la littérature, les variables externes (contexte institutionnel et performance environnementale du pays d’origine) semblent plus pertinentes que les caractéristiques internes des banques telles que la taille et la cotation multiple. La mesure de rentabilité a un impact négatif sur le volume de DVI environnementale.

Les apports de cet article sont multiples. Il vient tout d’abord renforcer la littérature trop rare sur les déterminants de la DVI extra-financière dans le secteur bancaire (Caby et al. 2020). A notre connaissance, c’est d’ailleurs la première exploration du lien performance – DVI sur un échantillon de banques internationales (l’activité bancaire est pourtant un terrain idéal pour tester l’hypothèse de légitimité).

Malgré un échantillon réduit, le poids global des groupes bancaires internationaux étudiés est significatif : ils détiennent 57 645 milliards de dollars d’actifs fin 2019 et ont accordé 2 749 milliards de dollars de financements cumulés entre 2016 et 2019 aux entreprises des filières fossiles. Par ailleurs, les résultats s’appuient sur une mesure certes secondaire et partielle mais objective de performance environnementale : les financements directs aux filières fossiles correspondent aux émissions de scope 3, part prépondérante de l’empreinte carbone globale d’une organisation. Quatre indicateurs de DVI extra-financière sont calculés permettant de rendre compte de l’hétérogénéité des formes de communication et des informations disponibles sur les politiques d’investissement, les engagements et les outils de mesure sociétaux et environnementaux des banques. Les modélisations incluent des critères d’optimisation et plusieurs paramètres alternatifs sont testés (effets annuels, valeurs marginales, banques publiques, banques coopératives, cas particuliers des banques chinoises et américaines, présence d’investisseurs institutionnels…) : la variété des tests et des spécifications envisagées renforce la portée des résultats.

Enfin, la mise en évidence du décalage entre empreinte environnementale et DVI plaide en faveur d’une réglementation qui harmoniserait l’information environnementale des banques et légitimerait des indicateurs fiables, vérifiables et comparables dans le temps. Engagements et résultats environnementaux pourraient alors converger.

La première section de cet article expose une revue de littérature et les hypothèses de recherche. La deuxième partie décrit l’échantillon et les variables. Enfin, la troisième partie détaille les résultats issus des modélisations. La conclusion récapitule les apports et ouvre la voie à de futures pistes de recherche.

**2 Littérature et hypothèses**

Deux grandes familles théoriques permettent d’identifier les déterminants de la DVI non financière : les théories socio-politiques (néo-institutionnelle, légitimité, parties prenantes) et les théories économiques (signal, agence, coûts de la DVI privée)[[4]](#footnote-4). Pour l’étude de la relation performance-DVI sociétale et environnementale, la littérature se concentre sur les hypothèses du signal et de légitimité.

**2.1 DVI sociétale et environnementale : signal et/ou légitimité ?**

Une décision rationnelle de DVI relève d’un arbitrage coût-bénéfice définissant un niveau optimal de divulgation d’information. Emise pour expliquer la DVI financière (Akerlof 1970), cette hypothèse a été étendue à l’information sociétale et environnementale (Clarkson et al. 2008). La DVI constitue un levier de communication permettant aux entreprises vertueuses de se différencier des autres firmes moins performantes (problème de sélection adverse) en émettant un signal crédible. L’hypothèse du signal prévoit une relation positive entre performance et DVI sociétale et environnementale[[5]](#footnote-5).

La validité de l’hypothèse du signal dépend de la capacité des firmes à diffuser une information transparente de qualité. Or, la DVI sociétale et environnementale n’est que très peu vérifiée ou auditée et souffre d’un manque de fiabilité et de comparabilité qui peut perturber le signal émis. Cette tendance est exacerbée dans le cas des banques pour lesquelles des problèmes méthodologiques existent dans l’estimation des émissions de scope 3 liées à leurs portefeuilles de crédits et d’investissements (Gerardi et al. 2015) : ces émissions très hétérogènes et instables (Busch et Lewandowski 2018) représentent pourtant plus de 70% de l’empreinte carbone (Teubler et Kühlert 2020). Ainsi, cet article privilégie l’hypothèse de légitimité en raison de la nature de l’information étudiée et de l’activité bancaire (rôle clé dans l’économie, médiatisation, réputation fragile, exposition aux marchés financiers).

Selon la théorie de la légitimité, il existe un contrat social entre la firme et la société dans son ensemble : les actions d’une organisation doivent s’adapter à un construit social de normes, valeurs et croyances (Suchman 1995 ; Deegan 2002 ; Cho et Patten 2007). La recherche de légitimité est un processus constant d’adaptation aux évolutions sociétales qui permet de rapprocher les valeurs véhiculées par les activités de la firme et celles de la société. Différentes stratégies s’offrent aux firmes pour la restaurer, la maintenir ou l’augmenter (Luo 2019). Parmi elles, la DVI constitue un outil efficace de gestion d’image (Cho et Patten 2007). Ainsi, l’hypothèse de légitimité suppose que des firmes présentant de faibles performances sociétale et environnementale tenteront de disséminer plus d’informations pour préserver leur légitimité (Patten 2002 ; Deegan 2002). De nombreux tests empiriques ont conclu à l’existence d’une relation négative entre performance et DVI : Patten (1992) ; Cho et al. (2006) ; De Villiers et Van Staden (2006) ; Luo (2019) ; Cong et al. (2020) ; Doan et Sassen (2020) ; Ghitti et al. (2020) sur la DVI environnementale, et Yu et al. (2020) sur la DVI sociétale.

Quelques études parviennent à des résultats contrastés et privilégient l’existence d’une relation performance-DVI non linéaire qui concilierait les deux prédictions théoriques : une relation positive pour les entreprises vertueuses et une relation négative pour les moins performantes (Hummel et Schlick 2016 ; Zeeshan 2017). Finalement, la littérature identifie plusieurs paramètres pouvant impacter l’intensité et le sens de la relation performance-DVI : la nature et la qualité de l’information (De Villiers et Van Staden 2006 ; Hummel et Schlick 2016), le contexte institutionnel (Luo 2019), les groupes de parties prenantes (Guenther et al. 2016) et les mécanismes de gouvernance (Bui et al. 2020). Le tableau 1 synthétise les échantillons et les outils de mesure de performance et de DVI mobilisés par les tests précédents. Les différences méthodologiques marquées, relevées également par Doan et Sassen (2020), sont probablement à l’origine de l’hétérogénéité des résultats.

**Tableau 1 : Synthèse des résultats empiriques sur le lien Performance – DVI sociétale et environnementale.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Articles - DVI sociétale/environnementale** | **Echantillon / Période / Résultats** | **Mesure de performance** | **Indicateur de DVI** |
| Patten (1992) – environnementale | 21 firmes pétrolières / 1988-1989 / Relation négative | Impact de la marée noire de l’Exxon Valdez. | Indice de Wiseman basé sur les rapports annuels. |
| Cho et al. (2006) – environnementale | 119 firmes américaines / 2002 / Relation négative | Indice KLD (MSCI). | Indice de Wiseman basé sur les rapports annuels. |
| De Villiers et Van Staden (2006) – environnementale | 139-221 firmes sud-africaines (dont entreprises minières) / 1994-2002 / Relation négative | Analyse descriptive des tendances de reporting. | Indice avec 18 items distinguant des informations générales et spécifiques (rapports annuels). |
| Clarkson et al. (2008) - environnementale | 191 firmes américaines parmi les 5 secteurs les plus polluants / 2003 / Relation positive | Emission et traitement de déchets. TRI database. | 95 items issus du GRI. |
| Dawkins et Fraas (2011) - environnementale | 344 firmes américaines / 2006-2008 / Relation positive | Moyenne des ratings KLD (MSCI) analytics et Trucost. | Echelle de réponse au questionnaire Ceres (CDP), complétée d’une analyse des sites Web. |
| Mahoney et al. (2013) – sociétale | 312 firmes américaines / 2006 / Relation positive | Indice KLD (MSCI). | Diffusion d’un rapport RSE. |
| Luo et Tang (2014) - environnementale | 474 firmes américaines, anglaises et australiennes / 2010 / Relation positive | Emissions scope 1 et 2 des firmes et intensité carbone des secteurs, minorée des diminutions récentes d’émissions. | Analyse de contenu : rapports CDP et informations carbone (mécanismes de contrôle, stratégie, audit, comptabilité…). |
| Hummel et Schlick (2016) – sociétal et environnementale | 195 firmes européennes de 7 pays / 2011-2013 / Relation non linéaire | 4 indicateurs sociaux et 4 indicateurs environnementaux, issus du GRI. | Score issu des rubriques principales du GRI. |
| Giannarakis et al. (2017) – environnementale | 215 firmes européennes / 2014 / Relation positive | Emissions scope 1 et 2 des firmes et intensité carbone des secteurs. | Items qualitatifs et quantitatifs du CDP. |
| Zeeshan et al. (2017) – environnementale | 78 firmes pakistanaises / 2014-2015 / Relation non linéaire | 4 critères : prix environnemental, norme ISO, classification nationale des entreprises, pénalités et amendes environnementales. | Analyse de contenu des rapports annuels : intégrés, soutenabilité, environnemental, social. |
| Luo (2019) – environnementale | 1 956 observations de 32 pays (177 à 265 firmes) / 2008-2015 / Relation négative | Emissions scope 1 et 2 (CDP). | Score sur 100 à partir du contenu du questionnaire CDP. |
| Acar et Temiz (2020) – environnementale | 133 firmes turques parmi les 7 secteurs les plus polluants / 2016 / Relation positive | Emission et traitement de déchets. TRI database. | Indice de Wiseman basé sur les standards GRI. |
| Bui et al. (2020) – environnementale | 361 observations (176-185 firmes américaines) / 2014-2015 / Relation positive | Intensité des émissions et variation de cette intensité par rapport à l’année N-1. | Score sur 100 à partir du contenu du questionnaire CDP. |
| Cong et al. (2020) - environnementale | 134-136 firmes américaines / 2010-2011 / Relation négative | Emissions GES. Rapports EPA et sites Web. | Indice spécifique avec 19 items. |
| Lu et Wang (2020) – sociétale | 1 870 firmes de 25 pays (12 208 observations) / 2010-2017 / Relation positive | Intensité des émissions carbone score comparé à partir des données de Sustainalytics. | Score sur le respect des standards et l’exhaustivité des réponses au GRI. |
| Ghitti at al. (2020) – environnementale | 500 firmes américaines / 2012-2017 / Relation positive | Newsweek sustainability ranking. | Score « greenwashing » : différence entre Newsweek green ranking et le score ESG Datastream. |
| Yu et al. (2020) – sociétale | 1 925 firmes de 47 pays / 2012-2016 / Relation négative | Score ESG Bloomberg. | Score « greenwashing » : analyse comparative à partir du score ESG Bloomberg et du score ESG Asset4. |

**2.2 Hypothèses**

Si l’on se concentre sur les études consacrées spécifiquement aux banques, le nombre d’articles reste limité. Ils s’intéressent aux déterminants de la DVI (environnementale : Hossain et Reaz 2007 ; Kiliç et Kuzey 2019 ; Zanga Ongbwa 2019 ; Mésonnier 2019 ; Caby et al. 2020 ; sociétale : Cosma et al. 2020) ou de la performance environnementale (dont l’introduction de nouvelles réglementations : Bose et al. 2017, Mésonnier et Nguyen 2020), sans mise en relation des deux phénomènes.

Les pressions sociétales, politiques et institutionnelles sont exacerbées dans le cas des banques. L’impact multisectoriel de leur politique de crédit et d’investissement, l’internationalisation de leurs activités, une réputation et une légitimité parfois mises à mal (Reynaud et Walas 2015), leur exposition sur les marchés financiers, la présence d’investisseurs institutionnels ou des pouvoirs publics dans leur structure de propriété sont autant d’arguments qui plaident en faveur d’une recherche de légitimité les incitant à construire une stratégie réfléchie de DVI. Par ailleurs, les indicateurs de DVI et les mesures de performances sociétale et environnementale n’offrent pas l’opportunité de transmettre un signal fiable et transparent[[6]](#footnote-6) : ces outils manquent de cohérence, d’harmonisation et de contrôle. Ainsi, une relation négative entre performance et DVI est attendue :

*H1 : Les banques aux performances environnementales médiocres affichent des scores de DVI sociétale et environnementale élevés.*

Une littérature empirique foisonnante fait émerger d’autres déterminants de la DVI sociétale et environnementale qui semblent faire consensus (voir les revues de littérature de Hahn et al. 2015 ; Gallardo-Vazquez et al. 2019 ; Velte et al. 2020) : la taille de la firme, le contexte institutionnel national et les mécanismes de gouvernance interne et externe.

Pour contrôler ces effets et tester les hypothèses sous-jacentes, des facteurs internes et externes sont intégrés dans les modélisations. Ainsi, la taille et le nombre de cotations peuvent avoir un impact sur la stratégie de recherche de légitimité des banques (expérience organisationnelle, visibilité et internationalisation) et devraient influencer positivement les niveaux de DVI (Kiliç et Kuzey 2019 ; Caby et al. 2020). De même, les organisations les plus rentables sont plus à même d’absorber les coûts liés à la collecte et la divulgation d’information privée, et à la mise en place de procédures et d’instances dédiées[[7]](#footnote-7).

*H2 : Les plus grandes banques présentent des indicateurs de DVI sociétale et environnementale plus élevés.*

*H3 : Les banques cotées sur plusieurs places boursières affichent des scores de DVI sociétale et environnementale plus élevés.*

*H4 : Les banques les plus rentables possèdent des indicateurs de DVI sociétale et environnementale plus élevés.*

Enfin, la théorie néo-institutionnelle[[8]](#footnote-8) souligne le poids du contexte institutionnel national du pays d’origine sur les politiques de DVI des firmes (Grauel et Gotthardt 2016). Les coûts et bénéfices de DVI (Cormier et al. 2005) et la quête de légitimité dépendent des politiques et performances environnementales des Etats, reflets des préoccupations du grand public (Campbell 2007 ; Brammer et al. 2012 ; Boura et al. 2020).

*H5 : Les banques issues de pays ou région soutenant des politiques environnementales ambitieuses maximisent leur niveau de DVI sociétale et environnementale.*

Le tableau 2 récapitule les hypothèses de recherche, les relations attendues et les champs théoriques mobilisés.

**Tableau 2 : Synthèse des hypothèses de recherche.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Variables à expliquer** | | |
| DVI environnementale – Volume et qualité | | |
| DVI sociétale – Volume et qualité | | |
| **Variables explicatives** | **Signe attendu** | **Théorie** |
| Performance environnementale des banques : Financement des filières fossiles | **-** | Légitimité |
| Taille | **+** | Economique / Légitimité |
| Cotation | **+** | Légitimité |
| Rentabilité | **+** | Economique |
| Politique environnementale du pays et de la région | **+** | Néo-institutionnelle |
| Effets fixes : Année, Pays |  |  |

**3 Données et Méthodologie**

**3.1 Echantillon**

L’échantillon d’étude est issu du rapport sur le Financement des Energies Fossiles de mars 2020, intitulé « *Banking on Climate Change : Fossile Fuel Finance Report 2020* ». Cette étude a été réalisée par *Rainforest Action Network*, *BankTrack, Indigenous Environmental Network*, *Oilchange International*, *ReclaimFinance* et *SierraClub* (rapport RAN). Le document rapporte les financements de 35 banques privées internationales vers les filières fossiles (charbon, gaz, pétrole) sur la période 2016-2019 : cet intervalle est particulièrement intéressant puisque compris entre la déclaration des engagements de l’Accord de Paris en décembre 2015 et l’année 2020 très impactée par la pandémie de Covid-19. Le rapport précise les financements selon différentes sources d’énergie (sables bitumineux, pétrole et gaz arctiques, offshore, fracturés, gaz naturel liquéfié, centrales et mines de charbon) et calcule des scores liés aux politiques environnementales des banques.

L’échantillon final compte 140 observations (données de panel pour 35 banques sur une période de 4 ans). Il comporte 19 des 20 premières banques mondiales qui possèdent 57 645 milliards de dollars d’actifs fin 2019. Si l’on considère les origines géographiques, 6 viennent des Etats-Unis, 5 du Canada, 4 du Royaume-Uni, de France et de Chine, 3 du Japon, 2 de Suisse, d’Allemagne, d’Espagne et d’Italie, et 1 des Pays-Bas (la liste des banques est présentée dans le tableau 3). L’échantillon est assez homogène car tous les groupes bancaires sont internationalisés, diversifiés et issus de pays développés. Cependant, les pays présentent de vraies disparités dans la prise en compte politique des enjeux environnementaux (différences entre Chine, Etats-Unis et Union Européenne par exemple). Les structures de propriété des banques sont également hétérogènes : présence des pouvoirs publics dans les structures de propriété des banques chinoises et capital dilué avec présence d’investisseurs institutionnels pour les banques anglo-saxonnes.

**Tableau 3 : Liste des banques de l’échantillon.**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Banque** | **Pays** | **Total Actifs 2019 (en milliards de dollars)** | **Variation Total Actifs 2016-2019, en %** | **Variation Financement Energies Fossiles (*FEF*) 2016-2019, en %** | **Variation Croissance Energies Fossiles (*CEF*) 2016-2019, en %** |
| JPChase Morgan | Etats-Unis | 2 687,379 | +7,9 | +1,5 | -16,7 |
| Wells Fargo | Etats-Unis | 1 927,555 | -0,1 | +31,1 | +80 |
| Citi | Etats-Unis | 1 951,158 | +8,9 | +21,7 | +37,8 |
| Bank of America | Etats-Unis | 2 434,079 | +11,2 | +27,9 | +22,3 |
| Royal Bank of Canada | Canada | 1 075,131 | +20,8 | +15,7 | +1,8 |
| MUFG (Mitsubishi UFJ Financial Group) | Japon | 2 800,250 | +13,1 | +25,7 | +40,9 |
| Barclays | Royaume-Uni | 1 455,958 | -11,4 | -4,5 | -18,9 |
| TD Bank (Toronto-Dominion) | Canada | 1 064,864 | +19,9 | +37,2 | +5,9 |
| Mizuho | Japon | 1 778,501 | +10,8 | +47,5 | +25,2 |
| Scotiabank | Canada | 817,228 | +20,9 | +38,6 | +87,5 |
| Morgan Stanley | Etats-Unis | 895,429 | +9,9 | -6,6 | +9,7 |
| HSBC | Royaume-Uni | 2 715,152 | +14,3 | +49 | +82,4 |
| BNP Paribas | France | 2 424,479 | +5,5 | +72,4 | +118,3 |
| Goldman Sachs | Etats-Unis | 992,968 | +15,4 | -6,4 | +5,6 |
| Bank of China | Chine | 3 294,782 | +20,6 | -10,9 | -25,1 |
| Bank of Montreal | Canada | 641,192 | +22,6 | +30,1 | +0,5 |
| Crédit Suisse | Suisse | 792,412 | -4,8 | -26,1 | -46,2 |
| ICBC (Industrial and Commercial Bank of China) | Chine | 3 509,410 | +26 | +7,2 | -4 |
| Deutsche Bank | Allemagne | 1 453,395 | -17,4 | -45,3 | -63,9 |
| SMBC Group (Sumitomo Mitsui Banking Corporation) | Japon | 1 759,533 | +13,6 | +82,8 | +72,9 |
| CIBC (Canadian Imperial Bank of Commerce) | Canada | 572,469 | +32,4 | +58,6 | +95,5 |
| Société Générale | France | 1 519,059 | -0,7 | +11,8 | +67,3 |
| China Construction Bank | Chine | 3 680,627 | +16,7 | -15,2 | -53,5 |
| Crédit Agricole | France | 2 252,282 | +33,5 | +40,3 | +65,2 |
| ING | Pays-Bas | 995,142 | +6,8 | -11,4 | -0,4 |
| Agricultural Bank of China | Chine | 3 599,888 | +22,2 | -7,3 | -24,2 |
| UBS (Union Bank of Switzerland) | Suisse | 972,183 | +2,4 | -23,5 | +69,2 |
| BPCE Natixis | France | 1 338,100 | +8,3 | +37,9 | +115,9 |
| Santander | Espagne | 1 827,200 | +13,7 | +42,5 | +10,9 |
| Standard Chartered | Royaume-Uni | 720,398 | +11,4 | +241,1 | +266,1 |
| Unicredit | Italie | 855,650 | -0,5 | -30 | -66,6 |
| BBVA (Banco Bilbao Vizcaya Argentaria) | Espagne | 782,533 | -3,4 | +1,1 | +19,3 |
| Intesa Sanpaolo | Italie | 816,102 | +12,5 | -56,7 | -71,5 |
| RBS (Royal Bank of Scotland) | Royaume-Uni | 723,040 | -9,5 | -54,8 | -68,1 |

**3.2 Variables dépendantes**

Les mesures de DVI ont été pensées pour couvrir deux dimensions : la nature de l’information (sociétale et environnementale) et la distinction volume/qualité (nombre d’engagements et politiques internes versus réponses à des rapports standardisés internationaux, soit une information normée et reprise par un tiers). Couvrir un large spectre d’information reflète la complémentarité des politiques sociétale et environnementale identifiée par plusieurs auteurs. Par exemple, sur un échantillon de 609 firmes et 1 496 reportings aux Etats-Unis, Guo et Yang (2017) concluent à un fort lien positif entre la divulgation d’information sociétale et environnementale. Par ailleurs, les deux natures d’information peuvent constituer des leviers de légitimité pour les banques.

Les engagements internes des banques proviennent du site de *BankTrack*, fondation néerlandaise créée en 2004 qui collecte et diffuse les financements des banques commerciales privées internationales pouvant avoir un impact négatif sur la population et son environnement. Les politiques d’investissement et les engagements individuels des banques sont issus de leurs sites internet : recensés chaque année, ils sont cumulés depuis 2015, en distinguant les politiques sociétales (exemples : anti-corruption, transparence, code d’éthique…) et les politiques environnementales (exemples : stratégies sectorielles dont énergétiques, management du risque environnemental…). Une grille de codage spécifique a été construite pour reclasser ces politiques d’investissement. Deux premières variables dépendantes sont ainsi calculées : *PIS* (Politiques d’Investissement Sociétales) et *PIE* (Politiques d’Investissement Environnementales)*.*

Les réponses des banques aux rapports standardisés internationaux permettent de calculer deux autres indicateurs de DVI à partir du *Global Report Initiative* et du *Carbon Disclosure Project*.

La structure des standards du GRI s’articule autour de la stratégie, de la gouvernance, de l’éthique et des parties prenantes de l’entreprise. Pour cette étude, un score compris entre 0 et 20 points, variable *GRI*, est recalculé selon le degré de conformité aux standards relevé par la GRI, du recours à un audit ou une assurance externe, et des références à différentes initiatives internationales (UNGC, ISO, SDG, AA1000, ISAE3000…). Le score intègre le cas de banques soumises à un audit sociétal obligatoire dans leur pays d’origine.

La méthodologie du CDP évalue le niveau de détail et d’exhaustivité des réponses des participants ainsi que la conscience des enjeux climatiques, les méthodes de management et les progrès réalisés. Les réponses exploitées pour attribuer les scores ne sont pas vérifiées (données déclaratives) et les informations externes issues d’autres sources (sites Web, rapports RSE) ne sont pas prises en compte. La quatrième variable dépendante *CDP* est un score de 0 à 8, 0 correspondant à une banque ayant refusé de participer et 8 à une entité répondant de manière exhaustive aux items du questionnaire[[9]](#footnote-9).

**3.3 Variables indépendantes**

Pour évaluer la performance environnementale, le rapport RAN donne accès à des montants annuels correspondant aux emprunts et souscriptions d’émissions d’actions et d’obligations accordés par les banques de l’échantillon : cette mesure directe des émissions de scope 3 évite les écueils liés à la fiabilité des scores et indices classiques de performance extra-financière. Deux séries de données annuelles sont disponibles :

1/ les financements octroyés à 2 100 entreprises actives dans les filières des énergies fossiles (exploration, extraction, transport, combustion, stockage, selon la classification sectorielle de Bloomberg) ;

2/ les financements accordés aux 100 entreprises ayant le plus développé leurs activités liées aux énergies fossiles sur la période (Top 60 des firmes selon les réserves de pétrole et de gaz à exploiter d’ici 2050, 15 firmes qui pilotent les principaux pipelines et terminaux gaziers, et 25 entreprises ayant des projets de développement de la filière charbon, au moins une par pays ; une liste partielle des firmes concernées est disponible pp. 84-87 du rapport).

Les logarithmes de ces sommes (exprimées en millions de dollars) donnent les deux premières variables explicatives de cette étude : *FEF* pour Financement des Energies Fossiles et *CEF* pour Croissance des Energies Fossiles.

Ces données devraient être représentatives des émissions totales de ces filières : comme le relèvent Kalesnik et al. (2020), les données CDP montraient en 2017 que 71% des émissions globales depuis 1988 sont provoquées par 100 producteurs d’énergie fossile et que 5% des émetteurs étaient responsables de 80% des émissions.

La littérature sur la DVI extra-financière souligne l’influence de caractéristiques internes et externes sur le volume et la qualité de l’information. Pour tenir compte du contexte institutionnel national, la performance environnementale du pays d’origine de la banque, variable *EPI*, est retenue (issue des scores *Environmental Performance Index* 2016, 2018 et 2020). Une variable dichotomique *EUR* reflétant l’appartenance à l’Union Européenne (UE) est intégrée aux modèles d’analyse : l’UE défend en effet une politique environnementale ambitieuse aux standards exigeants. Les initiatives TFCD (*Task Force on Climate-related financial Disclosure*), l’*European Green Deal* pour 2030, le système d’échange de quotas d’émissions carbone (*European Trading Scheme* ETS) et la récente taxonomie sectorielle symbolisent cet engagement fort[[10]](#footnote-10).

Concernant les caractéristiques internes des banques, la taille mesurée par le logarithme du total des actifs, et la rentabilité mesurée par le *Return On Assets* (*ROA*) ont été collectées soit sur le site *Macrotrends* soit dans les rapports annuels d’activité des banques (variables *TAILLE* et *RENTA*). Le nombre de cotations de chaque banque, *COT*,provient du site *BankTrack*.

Le tableau 4 récapitule toutes les modalités de calcul, les sources et commentaires sur les variables d’étude.

**Tableau 4 : Modalités de calcul, sources et commentaires sur les variables d’étude.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Variable** | **Mesure** | **Observations / Sources** |
| *CDP* | Score Carbon Disclosure Project (CDP) – Qualité de l’information carbone divulguée. Collecté de 2016 à 2020. | Echelle adaptée à partir des scores annuels obtenus par les banques : de D- à A, 8 échelons. Traduit en note : de 1(D-) à 8(A). Deux niveaux sont intégrés : 0 = pas de réponse ou refus de la banque de participer ; 0,5 = rapport soumis mais non évalué car trop peu d’informations. <https://www.cdp.net/en/search> |
| *GRI* | Score Global Reporting Initiative (GRI) – Qualité de l’information RSE divulguée. Collecté de 2016 à 2020. | Note sur 20 : de 0 à 5 (pas de rapport, non-respect du cadre GRI, cadre GRI cité, faible respect des standards, respect moyen, respect élevé) ; puis 1 point ajouté pour chaque référence à l’une des normes/initiatives suivantes (UNGC, ISO, OECD, IFC, CDP, SDG, AA1000, ISAE3000, Assurance nationale générale) ; puis 2 points pour chaque item suivant : une vérification, un avis de panel de parties prenantes, une assurance externe. <https://database.globalreporting.org/> |
| *PIE* | Politiques d’Investissement Environnementales (nombre), BankTrack, cumul chaque fin d’année de 2015 à 2020, collectés à partir des sites internet des banques. | Exemples d’engagements environnementaux relevés (politiques d’investissement) : politique environnementale, sur le changement climatique, conformité aux accords de Paris, management du risque environnemental, standards pour une forêt durable, principes sur les obligations vertes, agriculture et huile de palme, stratégies sur l’eau potable, sur la biodiversité, la protection des océans, sur les énergies (nucléaire, fossiles, renouvelables), stratégies sectorielles (transport, aviation, mines, chimie…)… <https://www.banktrack.org/search#category=banks> |
| *PIS* | Politiques d’Investissement Sociétales (nombre), cumul chaque fin d’année de 2015 à 2020, collectés à partir des sites internet des banques. | Exemples d’engagements sociétaux relevés (politiques d’investissement) : programme anti-corruption, engagements contre l’esclavage moderne, le blanchiment d’argent, les crimes financiers, le financement du terrorisme, pour les droits de l’homme, pour la transparence, la protection des lanceurs d’alerte, le droit des peuples indigènes, pour la liberté d’association, codes d’éthique, de conduite sur les achats / ventes, critères de prêts aux pays en voie de développement, politiques RSE… <https://www.banktrack.org/search#category=banks> |
| *FEF* | Financement Energies Fossiles – Performance environnementale passée (en milliards de dollars, logarithme) – données annuelles sur la période 2016-2019. | Les financements octroyés à 2 100 entreprises actives dans les filières des énergies fossiles (exploration, extraction, transport, combustion, stockage, selon la classification sectorielle de Bloomberg). Logarithme du montant en dollars. <https://www.ran.org/bankingonclimatechange2020/> |
| *CEF* | Croissance Energies Fossiles – Performance environnementale à venir (en milliards de dollars) – données annuelles sur la période 2016-2019. | Les financements accordés aux 100 entreprises ayant le plus développé leurs activités liées aux énergies fossiles sur la période (Top 60 des firmes selon les réserves de pétrole et de gaz à exploiter d’ici 2050, 15 firmes qui pilotent les principaux pipelines et terminaux gaziers (infrastructures nécessaires à la croissance des EF), et 25 entreprises ayant des projets de développement de la filière charbon, au moins 1 par pays). Logarithme du montant en dollars. <https://www.ran.org/bankingonclimatechange2020> |
| *TAILLE, RENTA* | Taille – Rentabilité. Données annuelles collectées sur la période 2016-2019. | Taille : logarithme du total des actifs en millions de dollars. Rentabilité : Return On Assests (ROA) en %. Deux sources : le site Macrotrends et si donnée non disponible, le rapport annuel d’activité de la banque. <https://www.macrotrends.net/> |
| *COT* | Nombre de cotations de la banque – collecté sur BankTrack. | Donnée stable sur la période 2016-2019. <https://www.banktrack.org/search#category=banks> |
| *EPI* | Environmental Performance Index – Indice de performance environnemental du pays d’origine de la banque (sur 100). Période 2016-2019. | Les EPI sont calculés tous les 2 ans. Ainsi, pour cet article : 2016 : score EPI ; 2017 : moyenne des scores 2016-2018 ; 2018 : score EPI ; 2019 : moyenne des scores 2018 et 2020. <https://sedac.ciesin.columbia.edu/data/collection/epi/sets/browse> |
| *EUR* | Union Européenne. | Variable dichotomique ; prend la valeur 1 si la banque appartient à un pays de l’Union Européenne (entre 2016 et 2019) et 0 sinon. |
| *ANNEE* | Année ; biais conjoncturel éventuel sur la période ou une année particulière. | Plusieurs variables : une variable année (valeurs croissantes : 2016-2017-2018-2019) et 4 variables dichotomiques (0/1), une pour chaque année. |

**4 Résultats**

**4.1 Statistiques descriptives**

Sur la période 2016-2019, le rapport RAN souligne que les financements cumulés des 35 banques de l’échantillon aux filières fossiles, variables *FEF* et *CEF*, s’élèvent respectivement à 2 749 et 975 milliards de dollars. Si l’on s’intéresse aux variations entre 2016 et 2019, deux tendances sont à souligner :

* Une hausse moyenne importante des financements accordés aux filières fossiles de +25,1% pour *FEF* et +33,3% pour *CEF*, et surtout plus rapide que la croissance des actifs sur la période : +10% pour la variable *TAILLE*.
* Une baisse moyenne des EPI des pays d’origine de -9,18 points, alors que la période correspond aux premiers pas des engagements pris par la communauté internationale lors de la COP 21 à Paris en 2015.

Les statistiques du tableau 5 portent sur les données annuelles (140 observations). Les indicateurs de DVI présentent des valeurs contrastées : élevées pour les scores CDP avec une moyenne de 5,33 (médiane à 6) sur une échelle de 8[[11]](#footnote-11), faibles pour les scores GRI avec une moyenne de 4,52 (médiane à 2) sur une échelle de 20[[12]](#footnote-12), et basses mais homogènes pour les engagements cumulés (*PIE* et *PIS*) avec des moyennes respectives de 3,18 et 4,15.

L’échantillon compte 35 des 60 plus grandes banques commerciales internationales. Elles sont cotées en moyenne sur 2 places boursières (et jusqu’à 4 pour trois d’entre elles, HSBC, Santander et Standard Chartered). Les montants totaux de leurs actifs fin 2019 sont en moyenne de 1 647 milliards de dollars, avec un écart-type de 952 milliards. 15 banques, soit 43% de l’échantillon, sont originaires de pays de l’UE.

Les EPI des pays d’origine sont en moyenne élevés (médiane) : 77 (78,6) sur une échelle de 100. Cependant, une forte dégradation est à noter sur les indices de 2018, baisse qui impacte principalement les pays non européens (Etats-Unis, Chine, Japon et Canada). La Chine affiche les indices les plus faibles, toutes périodes confondues (minimum de 44). Enfin, les banques de l’échantillon affichent un taux de rentabilité moyen (médian) positif, +0,53% (+0,49%). Globalement, l’analyse descriptive révèle que : 1/ les financements des filières fossiles ont très largement augmenté sur la période, 2/ les scores de DVI sont plutôt faibles en valeurs absolues à l’exception du CDP, 3/ l’échantillon est composé de très grandes banques internationales visibles et exposées, cotées sur plusieurs places boursières, 4/ des disparités sont à prendre en compte lors des tests notamment sur la taille et le contexte national (*EUR* et *EPI*).

**Tableau 5 : Statistiques descriptives – données annuelles.**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | CDP | GRI | PIE | PIS | FEF | CEF | TAILLE | RENTA | COT | EPI |
| Observations | 132 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 |
| Manquantes | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Moyenne | 5,33 | 4,52 | 3,18 | 4,15 | 10,2 | 9,67 | 12,1 | 0,531 | 1,97 | 77 |
| Médiane | 6 | 2 | 2 | 4 | 10,2 | 9,77 | 12,2 | 0,485 | 2 | 78,6 |
| Ecart-type | 2,4 | 4,88 | 3,62 | 3,07 | 0,371 | 0,432 | 0,249 | 0,422 | 0,974 | 10 |
| Minimum | 0 | 0 | 0 | 0 | 9,03 | 8,51 | 11,6 | -1,32 | 0 | 44 |
| Maximum | 8 | 18 | 18 | 15 | 10,8 | 10,5 | 12,6 | 1,31 | 4 | 88,9 |

**Données 2017-2020** : *CDP* : score Carbon Disclosure (/8) Project, qualité de la DVI environnementale ; *GRI* : score Global Reporting Initiative (/20), qualité de la DVI sociétale ; *PIE* : politiques d’investissement environnementales, volume de la DVI environnementale ; *PIS* : politiques d’investissement sociétales, volume de la DVI sociétale. **Données 2016-2019** : *FEF* : Log du financement annuel aux entreprises des filières fossiles (2100 entreprises), performance environnementale ; *CEF* : Log du financement annuel aux entreprises (100 firmes) ayant des projets de développement dans les filières fossiles, performance environnementale ; *TAILLE* : Log du total des actifs de la banque ; *RENTA* : Return On Assets (ROA) de la banque, en % ; *COT* : nombre de places boursières sur lesquelles la banque est cotée (valeur fixe sur la période 2016-2019) ; *EPI* : indice de performance environnementale du pays d’origine de la banque (/100).

**4.2 Analyse multivariée**

Pour tester l’hypothèse de légitimité et l’impact des autres déterminants de la DVI, le modèle de régression sur données de panel ci-dessous a été construit :

correspond à l’un des indicateurs de divulgation volontaire d’information pour la banque *(i)*, l’année *(t)*, période 2017-2020. Toutes les variables explicatives sont « retardées » et donc calculées pour l’année précédente (période 2016-2019). La méthodologie se décompose en plusieurs étapes : 1/ une méthode de sélection de variables permet de comparer et d’optimiser les modèles selon trois indicateurs : BIC, R² ajusté et  ; 2/ une régression *Ridge* est appliquée pour vérifier qu’aucune variable explicative pertinente n’ait été éliminée du modèle pour cause de colinéarité ; 3/ un *bootstrap* de 500 itérations est appliqué aux modèles optimisés[[13]](#footnote-13) pour compenser le faible nombre d’observations.

La colinéarité des variables explicatives est vérifiée par le facteur VIF et l’autocorrélation des résidus est contrôlé par le calcul du test de Durbin-Watson[[14]](#footnote-14). Pour chaque indicateur de DVI, les résultats sont présentés pour l’échantillon global mais aussi pour des sous-échantillons distinguant les banques selon leur origine géographique (UE/HorsUE) et leur taille (supérieure/inférieure à la médiane). Le traitement des données marginales liées notamment à un probable effet « pays » est réalisé grâce à des tests successifs excluant les pays les plus représentés et présentant des valeurs extrêmes : faible DVI pour les banques chinoises, financement fossile élevé pour les banques américaines. Enfin, les banques publiques sont neutralisées car leur politique de DVI extra-financière pourrait relever plus d’une décision politique que d’une décision managériale[[15]](#footnote-15). Les résultats pour la variable *GRI* ne sont pas reportés car non significatifs quelle que soit la spécification. Les variables de financement des filières fossiles (*FEF* et *CEF*) sont fortement colinéaires et ne peuvent être intégrées simultanément dans les modèles.

Le tableau 6 récapitule les résultats pour la variable *CDP* mesurant la qualité de la DVI environnementale. La méthode retient 5 variables indépendantes : *CEF*, *TAILLE*, *EPI*, *EUR* et *ANNEE*. Le montant des financements aux filières fossiles *CEF* affiche un coefficient positif et significatif dans tous les modèles sauf pour le sous-échantillon des banques de petite taille : ce résultat tend à confirmer l’hypothèse de légitimité. La significativité du coefficient ne résiste cependant pas au *Bootstrap*. Plusieurs modèles possèdent des R² très faibles qui remettent en cause leur pertinence. Ainsi, la relation négative performance-qualité de la DVI ne semble robuste que pour les plus grandes banques de l’échantillon et celles hors UE (R² de 0,632 et 0,693) : lorsqu’elles augmentent leur financement aux filières fossiles (baisse de la performance environnementale), ces banques tendent à accroître la qualité de leur communication environnementale.

Parmi les autres déterminants de la DVI, la variable *TAILLE* est peu significative avec un coefficient négatif. Les tests de Hossain et Reaz (2007), de Bose et al. (2017), de Zanga Ongbwa (2019) et de Caby (2020) concluent pourtant à une influence positive de la taille sur la DVI environnementale sur des échantillons de banques. Deux facteurs peuvent expliquer le résultat instable pour la variable *TAILLE* : 1/ les banques de l’échantillon sont toutes des entités de très grande taille (les variations ne pèsent pas sur les enjeux de visibilité et de légitimité et sur leurs capacités organisationnelles de collecte et de diffusion d’information) ; 2/ les méthodes d’évaluation d’actifs diffèrent selon l’origine géographique et les règles comptables en vigueur, rendant la mesure utilisée peu représentative des différences réelles.

Dans les modèles pertinents, la politique environnementale des pays d’origine des banques, *EPI*, impacte positivement la qualité de la DVI. Ce résultat conforte l’hypothèse néo-institutionnelle sur l’influence du contexte national sur la stratégie de DVI extra-financière des firmes. Le poids du contexte national et des caractéristiques du pays d’origine est souligné par Cosma et al. (2020) et Caby et al. (2020) dans le cas des banques, et Grauel et Gotthardt (2016) et Luo (2019) hors secteur bancaire. La variable *ANNEE* capte une partie de la variabilité de la qualité de la DVI environnementale : le signe positif montre une tendance à l’augmentation du score CDP sur la période.

**Tableau 6 : Modèles de régression - qualité de la DVI environnementale (Y=CDP).**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Y = CDP (qualité de la DVI environnementale) | | | | | | |
|  | Echantillon Total [Bootstrap] | Banques UE | Banques Hors UE | Banques Taille + | Banques Taille - | Hors Banques Chinoises | Hors Banques publiques |
| FEF | - | - | - | - | - | - | - |
| CEF | 1,63\*\*\*  [0,34 ; 3,02] | 1,98\*\* | 2,08\*\* | 2,35\*\* | -0,53 | 1,22\* | 2,20\*\*\* |
| TAILLE | -2,54\*\*\*  [-4,45 ; -0,52] | -2,27 | -0,93 | - | - | -1,15 | -2,74\*\*\* |
| RENTA | - | - | - | - | - | - | - |
| COT | - | - | - | - | - | - | - |
| EPI | 0,14\*\*\*  [0,08 ; 0,18]\*\*\* | -0,19\* | 0,18\*\*\* | 0,19\*\*\* | -0,07 | -0,03 | 0,13\*\*\* |
| EUR | -0,11  [-1,04 ; 0,83] | - | - | -0,59 | -1,06 | 0,27 | -0,225 |
| ANNEE | 0,70\*\*\*  [0,35 ; 1,02]\*\*\* | -0,44 | 1,02\*\*\* | 0,66\*\*\* | 0,17 | 0,11 | 0,67\*\*\* |
| Constante | -1395,29\*\*\*  [-2052 ; -691]\*\*\* | 911,93 | 2082,15\*\*\* | -1371,87\*\*\* | -324,00 | -215,88 | -1343,51\*\*\* |
| R² ajusté | 0,439 | **0,0587** | 0,632 | 0,688 | **0,067** | **0,041** | 0,238 |
| VIF | [1,44 ; 2,78] | [2,86 ; 3,04] | [1,17 ; 2,65] | [1,59 ; 5,23] | [1,23 ; 4,18] | [1,78 ; 2,91] | [1,66 ; 2,68] |
| Durbin- Watson (p-value) | 1,69 (0,094) | **1,43 (0,028)** | 1,91 (0,738) | 1,96 (0,728) | 2,05 (0,966) | **1,59 (0,018)** | 1,65 (0,062) |

p-significatif à 10% \* ; 5% \*\* ; 1% \*\*\*. Résultats issus d’une régression Leap Forward. R² ajusté optimisé sur critère Cp. Bootstrap de 500 itérations : intervalles de valeurs des coefficients [2,5% ; 97,5%]. Le modèle écrémé retient 5 variables explicatives. Il est reproduit sur plusieurs sous-échantillons : UE / Hors UE ; Plus grande taille / Plus petite taille ; Hors banques chinoises ; Hors banques publiques. **Données 2017-2020** : *CDP* : score Carbon Disclosure (/8) Project. **Données 2016-2019** : *FEF* : Log du financement annuel aux entreprises des filières fossiles (2100 entreprises), performance environnementale ; *CEF*: Log du financement annuel aux entreprises (100 firmes) ayant des projets de développement dans les filières fossiles, performance environnementale ; *TAILLE* : Log du total des actifs de la banque ; *RENTA* : Return On Assets (ROA) de la banque, en % ; COT : nombre de places boursières sur lesquelles la banque est cotée (valeur fixe sur la période 2016-2019) ; *EPI*: indice de performance environnementale du pays d’origine de la banque (/100) ; *EUR* : variable dichotomique, =1 si le pays d’origine de la banque appartient à l’UE, 0 sinon ; *ANNEE* : variable codée de 1 à 4 (années de la période 2016-2019).

Le tableau 7 détaille les résultats pour la variable *PIE* mesurant le volume de la DVI environnementale. La méthode retient 5 variables indépendantes : *FEF*, *RENTA*, *COT*, *EUR* et *ANNEE*. Les coefficients de la variable *FEF* sont positifs, stables après *Bootstrap* et significatifs quelle que soit la spécification, à l’exception du sous-échantillon des banques hors UE (le R² de ce modèle chute d’ailleurs d’environ 0,3 par rapport aux autres : *FEF* possède donc un véritable pouvoir explicatif). Cette conclusion confirme à nouveau l’hypothèse de légitimité : l’augmentation du financement accordé aux filières fossiles provoque une augmentation du nombre d’engagements environnementaux des banques. Ce résultat est cohérent avec ceux des tests de Patten (1992), de Cho et al. (2006), de Luo (2019) et de Cong et al. (2020) avec des mesures variées de performance environnementale des firmes, hors secteur bancaire : indice KLD (MSCI), émissions recensées dans les rapports CDP, émissions recensées dans les rapports EPA ou les sites Web.

La mesure de rentabilité présente un signe négatif significatif dans tous les modèles alors que la littérature prévoit une relation positive : les firmes les plus rentables absorbent plus facilement les coûts de collecte et de diffusion d’information extra-financière. Les résultats des tests précédents sont ambigus : signe négatif pour Bose et al. (2017) et Zanga Ongbwa (2019), signe positif pour Caby et al. (2020). Pour la variable *COT* reflétant le nombre de cotations des banques de l’échantillon, la relation est négative dans la plupart des modèles mais elle demeure fragile : non significative après *Bootstrap* et pour les banques de petite taille, positive pour les banques non européennes. Pourtant, l’impact positif de la cotation simple ou multiple semble faire consensus dans la littérature (Hossain et Reaz 2007 ; Kiliç et Kuzey 2019 ; Caby et al. 2020). Les divergences de résultats peuvent s’expliquer par la nature de l’échantillon d’étude composé exclusivement de très grandes banques internationales, toutes cotées, en moyenne sur 2 places boursières : les différences relatives d’exposition aux marchés financiers sont donc ténues.

Enfin, les variables *EUR* et *ANNEE* affichent des coefficients positifs stables : l’appartenance à un pays européen tend à augmenter le volume de DVI environnementale des banques.

**Tableau 7 : Modèles de régression - volume de la DVI environnementale (Y=PIE).**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Y = PIE (volume de la DVI environnementale) | | | | | | |
|  | Echantillon Total [Bootstrap] | Banques UE | Banques Hors UE | Banques Taille + | Banques Taille - | Hors Banques Chinoises | Hors Banques publiques |
| FEF | 6,13\*\*\*  [4,77 ; 7,73]\*\*\* | 8,59\*\*\* | 0,95 | 4,21\*\*\* | 3,77\*\*\* | 7,02\*\*\* | 6,51\*\*\* |
| CEF | - | - | - | - | - | - | - |
| TAILLE | - | - | - | - | - | - | - |
| RENTA | -1,94\*\*\*  [-3,51 ; -0,75]\*\* | -2,10\* | -1,69\*\*\* | -3,00\*\*\* | -1,24\*\* | -2,87\*\*\* | -3,04\*\*\* |
| COT | -0,54\*\*\*  [-0,93 ; -0,11] | -0,94\*\*\* | 0,96\*\*\* | -1,14\*\*\* | -0,07 | -0,57\*\*\* | -0,66\*\*\* |
| EPI | - | - | - | - | - | - | - |
| EUR | 5,59\*\*\*  [4,23 ; 6,90]\*\*\* | - | - | 5,35\*\*\* | 4,07\*\*\* | 5,95\*\*\* | 5,68\*\*\* |
| ANNEE | 0,82\*\*\*  [0,48 ; 1,15]\*\*\* | 1,16\*\*\* | 0,61\*\*\* | 0,74\*\* | 0,99\*\*\* | 0,95\*\*\* | 0,93\*\*\* |
| Constante | -1705,67\*\*\*  [-2380 ; -1033]\*\*\* | -2414,76\*\*\* | -1243,77\*\*\* | -1530,34\*\* | -2026,25\*\*\* | -1987,92\*\*\* | -1930,48\*\*\* |
| R² ajusté | 0,609 | 0,681 | 0,363 | 0,643 | 0,618 | 0,636 | 0,627 |
| VIF | [1,04 ; 2,22] | [1,03 ; 1,11] | [1,02 ; 1,13] | [1,01 ; 2,03] | [1,08 ; 3,40] | [1,04 ; 2,11] | [1,05 ; 2,39] |
| Durbin-Watson (p-value) | 2,09 (0,664) | 2,14 (0,760) | 2,17 (0,568) | 1,76 (0,244) | 2,24 (0,418) | 2,11 (0,690) | 2,05 (0,914) |

p-significatif à 10% \* ; 5% \*\* ; 1% \*\*\*. Résultats issus d’une régression Leap Forward. R² ajusté optimisé sur critère Cp. Bootstrap de 500 itérations : intervalles de valeurs des coefficients [2,5% ; 97,5%]. Le modèle écrémé retient 5 variables explicatives. Il est reproduit sur plusieurs sous-échantillons : UE / Hors UE ; Plus grande taille / Plus petite taille ; Hors banques chinoises ; Hors banques publiques. **Données 2017-2020** : *PIE* : politiques d’investissement environnementales, volume de la DVI environnementale. **Données 2016-2019** : *FEF* : Log du financement annuel aux entreprises des filières fossiles (2100 entreprises), performance environnementale ; *CEF* : Log du financement annuel aux entreprises (100 firmes) ayant des projets de développement dans les filières fossiles, performance environnementale ; *TAILLE* : Log du total des actifs de la banque ; *RENTA* : Return On Assets (ROA) de la banque, en % ; *COT* : nombre de places boursières sur lesquelles la banque est cotée (valeur fixe sur la période 2016-2019) ; *EPI* : indice de performance environnementale du pays d’origine de la banque (/100) ; *EUR* : variable dichotomique, =1 si le pays d’origine de la banque appartient à l’UE, 0 sinon ; *ANNEE* : variable codée de 1 à 4 (années de la période 2016-2019).

Le tableau 8 résume les résultats pour la variable *PIS* mesurant le volume de la DVI sociétale. La méthode retient 5 variables indépendantes : *FEF*, *COT*, *EPI*, *EUR* et *ANNEE*. La relation négative entre performance environnementale et volume de la DVI sociétale est confirmée : *FEF* présente un coefficient significatif dans tous les modèles sauf pour les banques européennes. Les résultats pour les variables *COT* et *EPI* sont inchangés avec respectivement une influence négative et positive. L’impact positif des variables *EUR* et *ANNEE* est également conforté.

**Tableau 8 : Modèles de régression - volume de la DVI sociétale (Y=PIS).**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Y = PIS (volume de la DVI sociétale) | | | | | | |
|  | Echantillon Total [Bootstrap] | Banques UE | Banques Hors UE | Banques Taille + | Banques Taille - | Hors Banques Chinoises | Hors Banques publiques |
| FEF | 1,84\*\*\*  [0,78 ; 2,92]\*\* | 1,23 | 2,24\*\* | 2,76\*\*\* | 1,89\* | 2,06\*\*\* | 1,39\*\*\* |
| CEF | - | - | - | - | - |  | - |
| TAILLE | - | - | - | - | - |  | - |
| RENTA | - | - | - | - | - |  | - |
| COT | -0,47\*\*\*  [-0,78 ; -0,1] | -0,58\*\*\* | -0,13 | -0,38\* | -0,51\*\* | -0,48\*\*\* | -0,46\*\*\* |
| EPI | 0,05\*\*\*  [0,02 ; 0,08]\* | 0,15 | 0,04\*\* | 0,04 | 0,10\* | 0,07 | 0,05 |
| EUR | 3,26\*\*\*  [2,47 ; 4,04]\*\*\* | - | - | 3,25\*\*\* | 3,50\*\*\* | 3,35\*\*\* | 3,14\*\*\* |
| ANNEE | 1,87\*\*\*  [1,63 ; 2,19]\*\*\* | 2,54\*\*\* | 1,51\*\*\* | 1,50\*\*\* | 2,33\*\*\* | 2,03\*\*\* | 1,94\*\*\* |
| Constante | -3801,5\*\*\*  [-4434 ; -3306]\*\*\* | -5151,22\*\*\* | -3066,96\*\*\* | -3050,77\*\*\* | -4716,20\*\*\* | -4116,55\*\*\* | -3924,57\*\*\* |
| R² ajusté | 0,679 | 0,652 | 0,557 | 0,676 | 0,695 | 0,666 | 0,666 |
| VIF | [1,04 ; 2,21] | [1,05 ; 2,64] | [1,16 ; 1,39] | [1,01 ; 2,91] | [1,09 ; 3,37] | [1,05 ; 2,51] | [1,05 ; 2,24] |
| Durbin- Watson (p-value) | 2,05 (0,918) | 2,27 (0,378) | 1,89 (0,504) | 2,31 (0,262) | 1,89 (0,492) | 1,92 (0,544) | 1,87 (0,412) |

p-significatif à 10% \* ; 5% \*\* ; 1% \*\*\*. Résultats issus d’une régression Leap Forward. R² ajusté optimisé sur critère Cp. Bootstrap de 500 itérations : intervalles de valeurs des coefficients [2,5% ; 97,5%]. Le modèle écrémé retient 5 variables explicatives. Il est reproduit sur plusieurs sous-échantillons : UE / Hors UE ; Plus grande taille / Plus petite taille ; Hors banques chinoises ; Hors banques publiques. **Données 2017-2020** : *PIS* : politiques d’investissement sociétales, volume de la DVI sociétale. **Données 2016-2019** : *FEF* : Log du financement annuel aux entreprises des filières fossiles (2100 entreprises), performance environnementale ; *CEF* : Log du financement annuel aux entreprises (100 firmes) ayant des projets de développement dans les filières fossiles, performance environnementale ; *TAILLE*: Log du total des actifs de la banque ; *RENTA* : Return On Assets (ROA) de la banque, en % ; *COT* : nombre de places boursières sur lesquelles la banque est cotée (valeur fixe sur la période 2016-2019) ; *EPI* : indice de performance environnementale du pays d’origine de la banque (/100) ; *EUR* : variable dichotomique, =1 si le pays d’origine de la banque appartient à l’UE, 0 sinon ; *ANNEE* : variable codée de 1 à 4 (années de la période 2016-2019).

**4.3 Tests complémentaires[[16]](#footnote-16)**

Des tests complémentaires ont été menés en utilisant les mêmes modèles optimisés sur des sous-échantillons excluant respectivement les banques coopératives et mutualistes et les banques américaines : les conclusions sont inchangées. De même, introduire des variables dichotomiques pour chaque année de la période n’affecte pas les résultats.

Afin d’approfondir l’hypothèse néo-institutionnelle concernant l’influence du contexte national sur la DVI extra-financière des banques, deux autres indicateurs ont été collectés et testés dans les modèles précédents. Le premier est général et annuel : le *World Governance Indicator* (WGI) mesure la qualité de la gouvernance des pays d’origine selon six dimensions (voix et responsabilité, stabilité politique, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, Etat de droit, contrôle de la corruption) et attribue une note comprise entre [-15 ;+15]. La qualité de la gouvernance devrait influencer positivement le niveau de DVI (De Villiers et Marques 2016). Le second offre un autre proxy de la performance environnementale du pays : l’indice annuel (sur 100) *Notre-Dame Gain* (NDG). Il agrège une note de vulnérabilité et un score lié à la capacité d’adaptation environnementale de l’Etat (économique, sociale et gouvernance). D’autres indices étaient envisageables mais non encore calculés sur la période d’étude : le *Green Future Index* (disponible à partir de 2021) et l’*Energy Transition Index* (disponible à partir de 2019). L’introduction des variables *WGI* et *NDG* en lieu et place de la variable *EPI* ne modifie pas les résultats des tableaux 6, 7 et 8. Ces deux nouvelles variables présentent des coefficients positifs et significatifs : le contexte institutionnel général (dont le degré d’application des lois, reflet de forces coercitives) et la performance environnementale du pays d’origine (conséquence des politiques environnementales) orientent la stratégie de DVI extra-financière des banques.

Les investisseurs institutionnels sont désormais attentifs aux risques climatiques, notamment au risque de régulation. Ils considèrent que ces risques sont déjà effectifs et impactent la valeur de leurs portefeuilles (Krueger et al. 2020) : les fonds ont donc tendance à inciter les firmes à communiquer sur leurs engagements environnementaux. Pour contrôler l’influence de ces investisseurs sur la DVI des banques, l’actionnaire principal de chaque banque a été identifié fin 2019. On distingue les investisseurs institutionnels traditionnels (13 banques : fonds d’investissement, gestionnaires d’actifs sans activité bancaire comme Vanguard, Berkshire Hathaway, Capital research and management…) et les investisseurs institutionnels bancaires (7 banques : Crédit Suisse, RBC, MUFG et SMBC sont les premiers actionnaires respectivement de Barclays, TD Bank, Bank of Montreal, CIBC, Scotiabank, Morgan Stanley et Mizuho). Pour le reste de l’échantillon, les banques sont contrôlées soit par un acteur public (7), soit par la banque elle-même (5) ou disposent d’une structure particulière (3), dont les coopératives et mutualistes. Deux variables dichotomiques codées 1 si l’actionnaire principal est un investisseur institutionnel *INST1* ou un investisseur institutionnel traditionnel *INST2*, 0 sinon, ont été introduites dans les modèles de régression à la place des variables les moins significatives pour chaque Y (*EUR* pour *CDP*, *COT* pour *PIE* et *PIS*). Aucun impact n’est relevé sur la qualité de la DVI environnementale (*CDP*) ; cependant, la variable *INST2* et les deux variables *INST1* et *INST2* ont une influence négative et significative respectivement sur le volume d’information environnementale (*PIE*) et sociétale (*PIS*). A chaque fois, l’introduction de ces variables améliore faiblement le R² ajusté des modèles. Ce résultat contraire à la relation attendue est à nuancer : hormis les banques publiques et coopératives et mutualistes, les parts de capital des premiers actionnaires sont faibles et très homogènes. Les plus grands fonds d’investissement et gestionnaires d’actifs sont en outre présents dans la quasi-totalité des banques de l’échantillon (Vanguard dans 80% (28) des banques avec une part de capital comprise entre 2 et 8% ; Blackrock dans 69% (24) et une part comprise entre 1,5 et 5%).

**5 Discussion et conclusion**

Cet article apporte un éclairage nouveau sur les déterminants de la DVI extra-financière en se focalisant sur un secteur d’activité original très peu considéré dans la littérature existante, le secteur bancaire. Pourtant ces organisations offrent un terrain d’étude particulièrement pertinent pour analyser la relation performance-DVI sociétale et environnementale. Les conclusions des tests confirment l’hypothèse de légitimité et l’existence d’une relation négative entre les deux phénomènes : les banques renforcent leur communication sociétale et environnementale lorsqu’elles augmentent leurs financements aux filières fossiles, principalement en volume. L’étude de cette relation sur un échantillon de banques internationales est inédite. L’intensité de la relation semble dépendre de deux paramètres, déjà identifiés par la littérature : la taille de l’entité et le contexte national et régional d’origine de la banque. A l’inverse, d’autres facteurs explicatifs classiques de la DVI présentent des coefficients instables et inattendus : la rentabilité et la cotation multiple. Ces résultats résistent aux différentes spécifications alternatives proposées.

Des limites apparaissent toutefois : un échantillon international de taille restreinte n’intégrant pas de banques de pays en développement, une mesure objective mais partielle de la performance environnementale issue de données secondaires, une prise en compte sommaire des contextes institutionnels et des structures de propriété, et l’absence de variables reflétant les mécanismes de gouvernance interne. Par ailleurs, la relation performance-DVI est particulièrement marquée par un phénomène de circularité : l’évaluation de la performance dépend étroitement de l’information divulguée. Enfin, les rapports CDP et GRI ne sont pas analysés en détail et les mesures de DVI sont plutôt des indicateurs de conformité aux standards : pour le rapport GRI, les dimensions sociétale et environnementale ne sont pas distinguées.

…..

L’originalité de traiter la notion de performance environnementale via les financements fossiles et donc les émissions de scope 3 des banques ne doit pas occulter la complexité de la mesure d’une performance globale. Celle-ci devrait rendre compte de l’étendue des activités des groupes bancaires : les activités de détail aux particuliers (notamment l’orientation des crédits à la consommation et la nature des produits d’épargne proposés), les services aux entreprises avec la prise en compte des empreintes environnementales sectorielles (dichotomie secteurs « bruns » / « verts »), le financement des Etats, les investissements et la gestion d’actifs. Le défi de la mesure est complexe : Carbone 4 et le W*orld Resources Institute* (UNEP-FI) proposent des méthodologies de calcul pertinentes mais difficiles à déployer[[17]](#footnote-17). Au-delà de la comptabilité des émissions de GES (Protocole de Kyoto) et des classifications sectorielles (taxonomie de l’Union Européenne, projet *Science Based Targets*), de nouvelles notions apparaissent pour préciser le concept de performance environnementale des banques : les émissions nettes (différence entre émissions « induites » et émissions « évitées »), la prise en compte des performances environnementales des entreprises financées (niveau de granularité plus fin que le secteur), l’intégration du risque climatique dans l’évaluation des portefeuilles (dépréciation des actifs détenus), les stratégies d’exclusion et de sortie de certains secteurs (outil *Coal Policy Tool* de *Reclaim Finance* pour le charbon), la géographie des projets internationaux financés et la notion de pool bancaire, et enfin la prise en compte des impacts sur d’autres dimensions environnementales (biodiversité, déchets, eau…). Malgré ces avancées, les questions de consolidation, de suivi et de contrôle des indicateurs de performance demeurent ouvertes. Des avancées réglementaires récentes soulignent le rôle crucial que les organismes régulateurs peuvent jouer sur la standardisation des informations extra-financières. En 2021, la Fondation IFRS prévoit l’installation d’un conseil dédié aux standards de soutenabilité qui s’appuiera sur les cadres existants du TFCD, du CDP, du GRI, du CDSB (*Climate Disclosure Standards Board*), de l’IIRC (*International Integrated Reporting Council*) et du SASB (*Sustainability* *Accounting Stanadards Board*). Dans le secteur bancaire, l’*European Banking Authority* (EBA) réfléchit à des règles harmonisées de divulgation d’information ESG pour le secteur.

Le rôle réglementaire des pouvoirs publics est une des dimensions des contextes nationaux qui, selon la théorie néo-institutionnelle, influencent largement les politiques de DVI extra-financière des firmes. Dans le cas spécifique du secteur bancaire, les caractéristiques des systèmes légaux, au travers de forces coercitives et normatives, et les politiques environnementales des Etats sont des déterminants potentiels qui restent à explorer. Le phénomène d’isomorphisme et la recherche de légitimité pourraient faire converger les pratiques organisationnelles et managériales de DVI des banques. Le contexte institutionnel est multiforme et de futures recherches pourraient tenter de caractériser les trois formes d’isomorphismes et calculer des indicateurs pertinents pour inclure dans les modèles explicatifs des variables traduisant l’origine du système légal du pays (dichotomie droit civil / droit commun), les dimensions culturelles d’Hofstede, les normes comptables et financières et les réglementations nationales du secteur bancaire.

De même, la porosité et l’alignement des politiques environnementales des Etats et celles des acteurs économiques militent pour la prise en compte d’indicateurs « pays » spécifiques (Boura et al. 2020) : système d’échange de quotas d’émissions, taxes et brevets technologiques liés à l’environnement, réglementations environnementales nationales, mix et politique énergétiques des Etats (données de l’Agence Internationale de l’Energie, AIE), ratification d’accords environnementaux internationaux, émissions de CO2 par habitant… Des tests sur des échantillons internationaux de banques permettraient de discriminer efficacement ces hypothèses.

Enfin, la question des structures de propriété des banques est à creuser avec l’analyse des participations croisées entre banques, des engagements environnementaux des principaux fonds d’investissement et leurs impacts sur la communication extra-financière. L’étude des mécanismes de gouvernance interne, instances dédiées et composition du conseil d’administration, serait également nécessaire dans le cas des banques.

**Bibliographie**

[Acar, M](https://www.emerald.com/insight/search?q=Merve%20Acar)., [Temiz, H](https://www.emerald.com/insight/search?q=Hüseyin%20Temiz). (2020). Empirical analysis on corporate environmental performance and environmental disclosure in an emerging market context: Socio-political theories versus economics disclosure theories. [*International Journal of Emerging Markets*](https://www.emerald.com/insight/publication/issn/1746-8809) 15 (6): 1061-1082.

Akerlof, G. A. (1970). The market for « lemons »: Quality uncertainty and the market mechanism. *Quarterly Journal of Economics* 84 (3): 488-500.

Al-Tuwaijri, S. A., Christensen, T. E., Hughes, K. E. (2004). The relations among environmental disclosure, environmental performance, and economic performance: A simultaneous equations approach. *Accounting, Organizations and Society* 29: 447–471.

Bose, S., Khan, H. Z., Rashid, A., Islam S. (2018). What drives green banking disclosure ? An institutional and corporate governance perspective. *Asia Pacific Journal of Management* 35: 501-527.

Boura, M., Tsouknidis, D. A., Lioukas, S. (2020). The role of pro-social orientation and national context in corporate environmental disclosure. *European Management Review* 17: 1027-1040.

Brammer, S., Jackson, G., Matten, D. (2012). Corporate social responsibility and institutional theory: New perspectives on private governance. *Socio-Economic Review* 10: 3-28.

Bui, B. Houqe, M. N., Zaman, M. (2020). Climate governance effects on carbon disclosure and performance. *The British Accounting Review* 52 (2): 1-16.

Busch, T., Lewandowski, S. (2018). Corporate carbon and financial performance: A meta-analysis. *Journal of Industrial Ecology* 22 (4): 745-759.

Caby, J., Ziane, Y., Lamarque, E. (2020). The determinants of voluntary climate change disclosure commitment and quality in the banking industry, *Technological Forecasting & Social Change* 161: 1-10.

Campbell, J. L. (2007). Why would corporations behave in socially responsible ways ? An institutional theory of corporate social responsibility ? *Academy of Management Review* 32 (3): 946-967.

Cho, C. H., Patten, D. M., Roberts, R. W. (2006). Corporate political strategy: An examination of the relation between political expenditures, environmental performance, and environmental disclosure. *Journal of Business Ethics* 67: 139-154.

Cho, C. H., Patten, D. M. (2007). The role of environmental disclosures as tools of legitimacy: A research note. *Accounting, Organizations and Society* 32: 639–647.

Clarkson, P. M., Li, Y., Richardson, G. D., Vasvari, F. P. (2008). Revisiting the relation between environmental performance and environmental disclosure: An empirical analysis. *Accounting, Organizations and Society* 33 (4-5): 303-327.

Cong, Y., Freedman, M., Park, J. D. (2020). Mandatory greenhouse gas emissions and required SEC climate change disclosures. *Journal of Cleaner Production* 247 (20).

Cormier, D., Magnan, M., Van Velthoven, B. (2005). Environmental disclosure quality in large German companies: Economic incentives, public pressures or institutional conditions ? *European Accounting Review* 14: 3–39.

Cosma, S., Venturelli, A., Schwizer, P., Boscia, V. (2020). [Sustainable development and European banks: A non-financial disclosure analysis](https://babordplus.hosted.exlibrisgroup.com/primo-explore/fulldisplay?docid=TN_cdi_doaj_primary_oai_doaj_org_article_b920af94389f4c62b908e505c212cd6f&context=PC&vid=33PUDB_UB_VU1&lang=fr_FR&search_scope=catalog_pci&adaptor=primo_central_multiple_fe&tab=default_tab&query=any,contains,climate%20information%20disclosure%20by%20banks&offset=0). *Sustainability* 12 (15): 1-19.

Dawkins, C., Fraas, J. W. (2011). Coming clean: The impact of environmental performance and visibility on corporate climate change disclosure. *Journal of Business Ethics* 100: 303-322.

Deegan, C. (2002). The legitimising effect of social and environmental disclosures: A theorical foundation. *Accounting Auditing & Accountability* 15 (3): 282-311.

Depoers, F., Jeanjean, T., Jérôme, T. (2016). Voluntary disclosure of greenhouse gas emissions: Contrasting the Carbon Disclosure Project and corporate reports. *Journal of Business Ethics* 134: 445-461.

De Séverac, B., Guinchard-Nascimento, J. (2018). Informations environnementales publiées dans le document de référence: Quel impact sur le cours boursier ? Une étude longitudinale sur le CAC 40 (2008-2013). *Management International* 22 (3): 79-94.

De Villiers, C., Marques, A. (2016). Corporate social responsibility, country-level predispositions, and the consequences of choosing a level of disclosure. *Accounting and Business Research* 46: 167–195.

De Villier, C., Van Staden, C. J. (2006). Can less environmental disclosure have a legitimising effect ? Evidence from Africa. *Accounting, Organizations and Society* 31: 763-781.

Dhaliwal, D. S., Li, O. Z., Tang, A., Yang, G. Y. (2011). Voluntary non-financial disclosure and the cost of equity capital: The initiation of corporate social responsibility reporting. *The Accounting Review* 86 (1): 59-100.

DiMaggio, P. J., Powell, W. W. (1983). The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. *American Sociological Review*, 48: 147–160.

Doan, M. H., Sassen R. (2020). The relationship between environmental performance and environmental disclosure: A meta-analysis. *Journal of Industrial Ecology* 24 (5): 1140-1157.

Gallardo-Vazquez, D., Barrisi-Mendez M. J., Pajuelo-Moreno M. L., Sanchez-Meca, J. (2019). Corporate social responsibility disclosure and performance: A meta-analytic approach. *Sustainability* 11 (4): 1-33.

Gerardi, A., Grandjean, A., Martinez, E. (2015). La quantification des émissions de gaz à effet de serre des institutions financières. *Revue d’Economie Financière* 1 (117): 189-204.

Ghitti, M., Gianfrate, G., Palma, L. (2020). The Agency of greenwashing. *SSRN Electronic Journal* Available at SSRN <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3629608>.

Giannarakis, G., Zafeiriou, E., Arabatzis, G., Partalidou, X. (2017). Determinants of corporate climate change disclosure for European firms. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management* 25 (3): 281-294.

Gillett, N. P., Kirchmeier-Young, M., Ribes, A., Shiogama, H., Hegerl, G. C., Knutti, R., Gastineau, G., John, J. G., Li, L., Nazarenko, L., Rosenbloom, N., Seland, O., Wu, T., Yukimoto, S., Ziehn, T. (2021). Constraining human contributions to observed warming since the pre-industrial period. *Nature Climate Change* 11: 207-212.

Grauel, J., Gotthardt, D. (2016). The relevance of national contexts for carbon disclosure decisions of stock-listed companies: A multivariate analysis. *Journal of Cleaner Production* 133: 1204-1217.

Guenther, E., Günther, T., Schiemann, F., Weber, G. (2016). Stakeholder relevance for reporting: Explanatory factors of carbon disclosure. *Business & Society* 55 (3): 361-397.

Guo, Y., Yang D. C. (2017). Does the 2010 SEC climate change disclosure guidance change firms’ corporate social responsibility reporting ? *International Journal of Business* 22 (1): 25-40.

Hahn, R., Reimsbach, D., Schiemann, F. (2015). Organizations, climate change, and transparency: Reviewing the literature on carbon disclosure. *Organization & Environment* 28 (1): 80-102.

Hossain, M., Reaz, M. (2007). The determinants of voluntary disclosure by Indian banking companies. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management* 14 (5): 274-288.

Hummel, K., Schlick, C. (2016). The relationship between sustainability performance and sustainability disclosure: Reconciling voluntary disclosure theory and legitimacy theory. *Journal of Accounting and Public Policy* 35 (5): 455-476.

Kalesnik, V., Wilkens M., Zink, J. (2020). Green data or greenwashing ? Do corporate carbone missions data enable investors to mitigate climate change ? *SSRN Electronic Journal*, Available at SSRN: [http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3722973.](http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3722973.%20)

Kiliç, M., Kuzey, C. (2019). Determinants of climate change disclosure in the Turkish banking industry. *International Journal of Bank Marketing* 37 (3): 901-926.

Krueger, P., Sautner, Z., Starks, L.T. (2020). The importance of climate risks for institutional investors. *The Review of Financial Studies* 33 (3): 1067-1111.

Lu, J., Wang, J. (2021). Corporate governance, law, culture, environmental performance and CSR disclosure: A global perspective. *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money* 70 (3).

Luo, L. (2019). The influence of institutional contexts on the relationship between voluntary carbon disclosure and carbon emission performance. *Accounting & Finance* 59 (2): 1235-1264.

Luo, L., Tang, Q. (2014). Does voluntary carbon disclosure reflect underlying carbon performance ? *Journal of Contemporary Accounting & Economics* 10 (3): 191-205.

Mahoney, L. S., Thorne, L., Cecil, L., LaGore, W. (2013). A research note on standalone corporate social responsibility reports: Signalling or greenwashing ? *Critical Perspectives on Accounting* 24 (4): 350-359.

Mésonnier, J. S. (2019). Banks’ climate commitments and credit to brown industries: New evidence for France. Working Paper N° 743, Banque de France.

Mésonnier, J. S., Nguyen, B. (2020). Showing off cleaner hands: Mandatory climate-related disclosure by financial institutions and the financing of fossil energy. Working Paper N° 800, Banque de France.

Patten, D. M. (1992). Intra-industry environmental disclosures in response to the Alaskan oil spill: A note on legitimacy theory. *Accounting, Organizations and Society* 17: 471–475.

Patten, D. M. (2002). The relation between environmental performance and environmental disclosure: A research note. *Accounting, Organizations and Society* 27: 763-773.

Reynaud, E., Walas, A. (2015). Discours sur la RSE dans le processus de légitimation de la banque. *Revue Française de Gestion* 3 (248): 187-209.

Suchman, M. C. (1995). Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches. *Academy of Management Review* 20 (3): 571-610.

Teubler, J., Kühlert, M. (2020). Financial carbon footprint: Calculating banks’ scope 3 emissions of assets and loans. ECEEE Industrial Summer Study Proceedings.

Velte, P., Stawinoga, M., Lueg, R. (2020). Carbon performance and disclosure: A systematic review of governance-related determinants and financial consequences. *Journal of Cleaner Production* 254.

Yu, E. P., Luu, B. V., Chen, C. H. (2020). Greenwashing in environmental, social and governance disclosures. *Research in International Business and Finance* 52 (C).

Zanga Ongbwa, P. D. (2019). Les déterminants de la responsabilité environnementale des groupes bancaires en Afrique: Une vérification des préceptes théoriques. *Revue Congolaise de Gestion* 28: 128-153.

Zeeshan, M., Zubair, A., Waris, A., Aneela, E. (2017). Does environmental disclosure relate to environmental performance? Reconciling legitimacy theory and voluntary disclosure theory. *Pakistan Journal of Commerce and Social Sciences* 11: 1134-1152.

1. Liens vers les rapports : <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/oil-gas-and-mining/overexposed/> ; <https://carbontracker.org/reports/how-to-waste-over-half-a-trillion-dollars/>. [↑](#footnote-ref-1)
2. Aux initiatives s’ajoutent l’émergence d’acteurs engagés dans le « verdissement » du secteur (*Finance Watch*; *BankTrack* ; *Reclaim Finance*; *The Carbon Tracker Initiative*; *Urgewald* ; *Institute for Climate Economics* I4CE ; *World Resources Institute* WRI ; *2° Investing Initiative* 2DII …) et la création de scores, indices, notes pour évaluer les performances sociétales et environnementales, spécifiques ou non au secteur (*Thomson Reuters* *ESG score* ; *Datastream Asset4* ; *Sustainalytics ESG ranking* ; *ISS ES*G ; *CSRHUB* ; *Newsweek Green Rankings* ; *MSCI* ; *Carbon Disclosure Project* CDP ; *Dow Jones Sustainability* *Indices* DJSI ; *FTSE4Good* ; *S&P Market Intelligence* ; *GHG Protocol* ; *Carbon Impact Analytics* CIA…). [↑](#footnote-ref-2)
3. Liens vers les rapports : <https://www.ran.org/wp-content/uploads/2020/03/Banking_on_Climate_Change__2020_vF.pdf> ; <https://shareaction.org/research-resources/banking-on-a-low-carbon-future-ii/> ; <https://www.oxfamfrance.org/rapports/banques-des-engagements-climat-a-prendre-au-4eme-degre/>.

   [↑](#footnote-ref-3)
4. Les hypothèses du champ socio-politique considèrent que la décision managériale de DVI reflète l’influence des contextes institutionnels des firmes (DiMaggio et Powell 1983). Selon les théories économiques, la décision de DVI répond à un objectif de maximisation du profit. [↑](#footnote-ref-4)
5. Cette hypothèse prévoit notamment que les entreprises aux performances médiocres préfèrent ne pas communiquer pour être assimilées à des firmes aux performances moyennes (Giannarakis et al. 2017). [↑](#footnote-ref-5)
6. Plus généralement, le foisonnement de mesures de performances environnementales et la multiplication des rapports de soutenabilité et extra-financiers peuvent perturber le signal émis (Cosma et al. 2020). [↑](#footnote-ref-6)
7. Les arguments concernant le sens et l’intensité des relations taille-DVI et rentabilité-DVI proviennent (également) du champ des théories économiques qui tiennent compte des coûts d’agence, de collecte et de diffusion de l’information. [↑](#footnote-ref-7)
8. DiMaggio et Powell (1983) identifient un phénomène d’isomorphisme (coercitif, normatif et mimétique) qui découle de l’influence des caractéristiques institutionnelles sur la DVI des firmes (dimensions politiques, économiques et culturelles) et tend à faire converger les pratiques managériales des firmes dans un contexte donné. [↑](#footnote-ref-8)
9. Pour télécharger les standards GRI : <https://www.globalreporting.org/how-to-use-the-gri-standards/gri-standards-english-language/>. Les rubriques du rapport CDP comprennent la méthodologie et la mesure des émissions de GES. Pour consulter le contenu détaillé du questionnaire CDP 2020 : <https://guidance.cdp.net/en/guidance?cid=13&ctype=theme&idtype=ThemeID&incchild=1&microsite=0&otype=Questionnaire&tags=TAG-646,TAG-605,TAG-600>.

   Les scores CDP sont très utilisés dans la littérature empirique (Dawkins et Fraas 2011 ; Luo et Tang 2014 ; Depoers et al. 2016 ; Grauel et Gotthardt 2016 ; Luo 2019 ; Guenther et al. 2020 ; Caby et al. 2020 ; Bui et al. 2020). [↑](#footnote-ref-9)
10. Pour une explication détaillée du score EPI, consulter : <https://sedac.ciesin.columbia.edu/data/collection/epi/sets/browse>. Pour les initiatives européennes, voir les liens : <https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-taxonomy-sustainable-activities_en>. [↑](#footnote-ref-10)
11. 8 observations sont manquantes sur cet indicateur (banques ING 4, JP Chase Morgan 2, China Construction Bank 1, Deutsche Bank 1). Les scores nuls concernent principalement les banques chinoises de l’échantillon, mais aussi BPCE Natixis. [↑](#footnote-ref-11)
12. 26 observations sont au-dessus de 10/20, soit 19% du total. Le maximum est atteint par la banque Intesa Sanpaolo en 2019 (18). [↑](#footnote-ref-12)
13. Voir la librairie « glmnet » de R pour les algorithmes *Ridge* et *Elasticnet*. Le *bootstrap* correspond à une reprise aléatoire des 140 observations de l’échantillon : plusieurs observations peuvent être retenues à chaque essai et d’autres peuvent ne pas être incluses. 500 essais consécutifs sont réalisés : ils confèrent une idée de la robustesse de la modélisation. Les résultats sont commentés via des intervalles de confiance obtenus par quantiles. [↑](#footnote-ref-13)
14. La non colinéarité est effective si le facteur VIF (Variance Inflation Factor) est inférieur à 5. Les résidus sont non corrélés si la p-value du test de Durbin Watson est supérieur à 0,05. [↑](#footnote-ref-14)
15. L’échantillon compte 4 banques chinoises (Bank of China, ICBC, China Construction Bank et Agricultural Bank of China) et 4 banques publiques (au niveau 2 de propriété : Bank of China, China Construction Bank, Agricultural Bank of China et Commerzbank AG). [↑](#footnote-ref-15)
16. Les outils, données et tests complémentaires de l’article (base de données, grille de codage PIE/PIS, matrice de corrélation, programme R, test Wilcoxon, autres modèles de régression) sont consultables sur : ……………… [↑](#footnote-ref-16)
17. Voir la méthode de Carbone 4, Carbon Impact Analytics (http://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2016/08/CarbonImpactAnalytics.pdf), et l’étude WRI – UNEP FI-2ii « Portfolio Carbon Initiative »

    (https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/Exploring%20Metrics%20to%20Measure%20the%20Climate%20Progress%20of%20Banks.pdf). [↑](#footnote-ref-17)